

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « TPR » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 17 juin 2016

A partir du 26 juillet 2016,

- Les **45 000 000** actions anciennes de la société « TPR » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : TPR16
 - Code ISIN : TN0007270093
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **5 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour neuf (09) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.